

**BMI Siplast**



# **Assour Chape 20 Assour Chape + Assour 22 Confort**

**Insonorisation des planchers aux bruits d'impact  
pour chape ou dalle flottante**

Édition juin 2019

[siplast.fr](http://siplast.fr)

# Sommaire

|                                                                                                                    |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. Portée de la notice de pose .....                                                                               | 2 |
| 2. Support des sols flottants .....                                                                                | 2 |
| 2.1 Planéité .....                                                                                                 | 2 |
| 2.2 Propreté .....                                                                                                 | 2 |
| 2.3 Fourreaux, canalisations en surface de plancher support. ....                                                  | 2 |
| 3. Réserve de sol .....                                                                                            | 3 |
| 4. Pose de l'Assour en partie courante. ....                                                                       | 3 |
| 4.1 En une seule couche .....                                                                                      | 3 |
| 4.2 En deux couches .....                                                                                          | 4 |
| 5. Épaisseurs des chapes .....                                                                                     | 4 |
| 6. Points particuliers .....                                                                                       | 5 |
| 6.1 Relevé périphérique en mur ou cloison .....                                                                    | 5 |
| 6.2 Mise en place des plinthes .....                                                                               | 5 |
| 6.3 Désolidarisation des canalisations .....                                                                       | 6 |
| 6.4 Désolidarisation des huisseries .....                                                                          | 6 |
| 6.5 Seuil de portes .....                                                                                          | 7 |
| 6.6 Appareils sanitaires .....                                                                                     | 7 |
| 7. Superposition de sous-couches acoustiques et thermiques ou superposition de deux sous-couches acoustiques. .... | 7 |

## 1. Portée de la notice de pose

Cette notice de pose décrit les opérations à mener sur le chantier pour réaliser, par le procédé des sols flottants, des revêtements de circulation en dur sur les planchers des locaux à usage collectif, selon les prescriptions des normes DTU NF P 61-202 (DTU 52.1), NF DTU 52.10 et

NF P 14-201/A3 (DTU 26.2). L'Assour Chape 20, l'Assour Chape + et l'Assour 22 Confort en 1 ou 2 couches permettent d'atteindre les différents niveaux de performances exigés par :

- ▶ la Réglementation Acoustique ;
- ▶ le Label Qualitel\* ;

suivant l'épaisseur de la dalle béton support et du système constructif du bâtiment.

\*Pour ce label, des vérifications seront faites au cas par cas par Qualitel.

## 2. Support des sols flottants

### 2.1 PLANÉITÉ

La surface recevant la sous-couche doit avoir un aspect fin et régulier (état de surface d'un « béton surfacé à parement soigné »).

Planéité :

- ▶ ≤ 7 mm sous la règle de 2 m ;
- ▶ ≤ 2 mm sous la règle de 20 cm.

Si le support n'a pas ces caractéristiques, il devra être poncé ou recevoir un ragréage.

### 2.2 PROPRETÉ

#### POINT IMPORTANT

Support sale = ponts phoniques  
▶ Détérioré l'isolation

Balayer le support et racler si nécessaire pour enlever les déchets, tels que les pellicules de plâtre.

### 2.3 FOURREAUX, CANALISATIONS EN SURFACE DE PLANCHER SUPPORT

Afin de ne pas créer d'affaiblissement mécanique de la chape flottante, un ravaillage recouvrant ces fourreaux et canalisations sera exécuté afin d'obtenir un niveau plan.

### 3. Réserve de sol

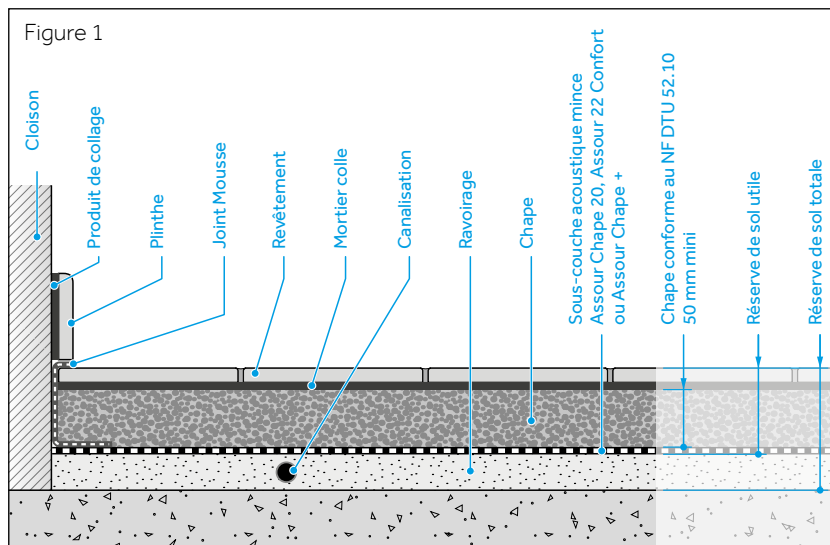
C'est la hauteur disponible pour faire de l'insonorisation de sol.

**Réserve de sol totale :** du niveau supérieur du plancher porteur au niveau supérieur du revêtement de sol.

**Réserve de sol utile :** du niveau de la sous-face de la sous-couche résiliente au niveau supérieur du revêtement d'usage.

S'il n'y a pas de canalisation à la surface de la dalle porteuse, la réserve totale et la réserve utile sont confondues.

Dans le cas où la réserve de sol n'est pas suffisante pour mettre en œuvre un Assour et une chape, on préférera un procédé d'insonorisation mince

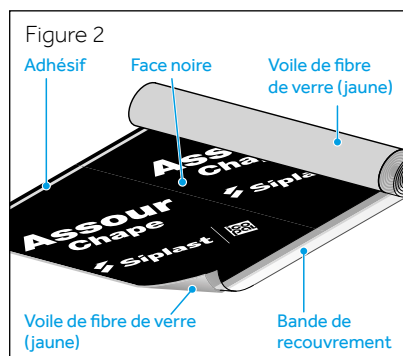


comme le Soukaro qui ne demande qu'une réserve de 2 cm environ, carrelage compris. Si l'on souhaite

poser un parquet, la solution parquet flottant sur Assour Parquet est envisageable.

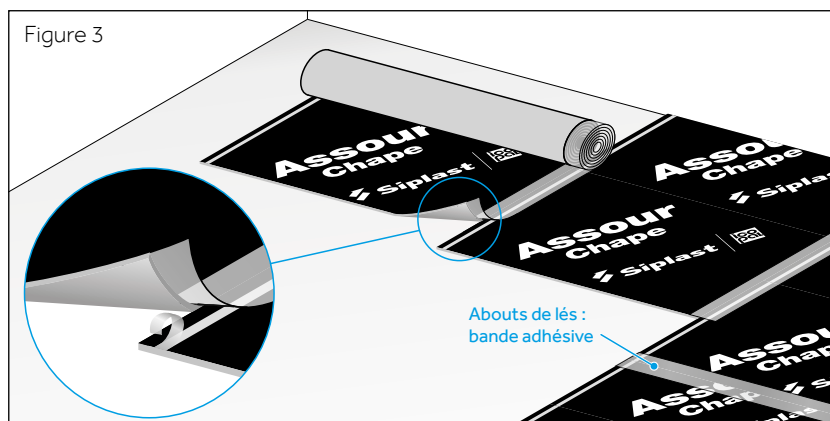
### 4. Pose de l'Assour en partie courante

Dans les figures suivantes, «sous-couche résiliente Assour» signifie Assour Chape 20, Assour Chape + ou Assour 22 Confort. La technique de pose est identique quelle que soit la sous-couche utilisée.



#### 4.1 EN UNE SEULE COUCHE (FIGURES 2 ET 3)

- Isolant classe SC1 selon NF DTU 52.10.
- Épaisseur : environ 3 mm.
- Les lés d'Assour sont déroulés à sec, fibre de verre (couleur



jaune) vers le bas, face filmée noire au-dessus.

- Les lés d'Assour sont posés bord à bord.
- Le pelable de l'adhésif intégré au lés est retiré.
- La bande de recouvrement est collée grâce à la bande adhésive intégrée. Cette bande de recouvrement adhésive permet une protection efficace contre la laitance.

Afin de respecter et de faciliter la

pose en bord à bord des abouts de lés, une bande adhésive de 5 cm minimum de large sera utilisée pour le pontage (figure 3).

**Nota :** L'Assour Chape 20 et l'Assour Chape + existent en version GC (Grand Chantier) sans bande de recouvrement. Une bande adhésive de 5 cm de large sera alors utilisée pour réaliser le pontage des lés longitudinaux et transversaux.

#### 4.2 EN DEUX COUCHES (FIGURE 5)

- Isolant assimilé classe SC2 selon NF DTU 52.10.
- La première couche est déroulée côté bitumineux (film noir) au contact du support.
- La deuxième couche est posée sur la première, côté noir visible, à joints décalés.
- L'adhésif ne se met que sur la deuxième couche.

Figure 4

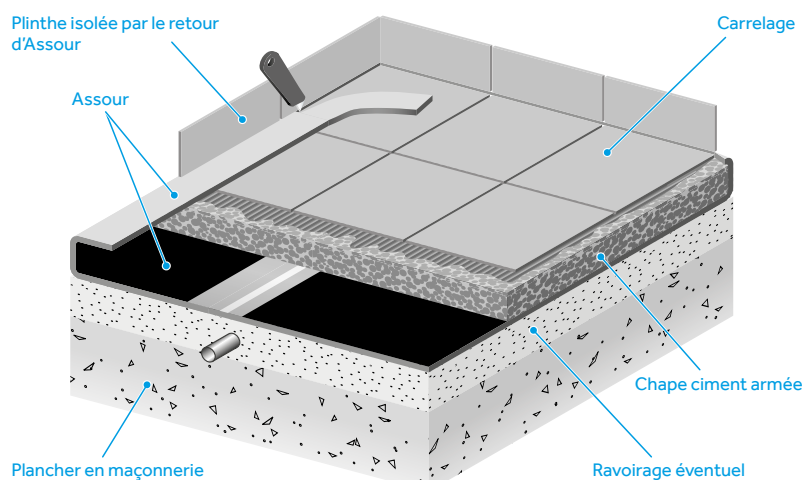
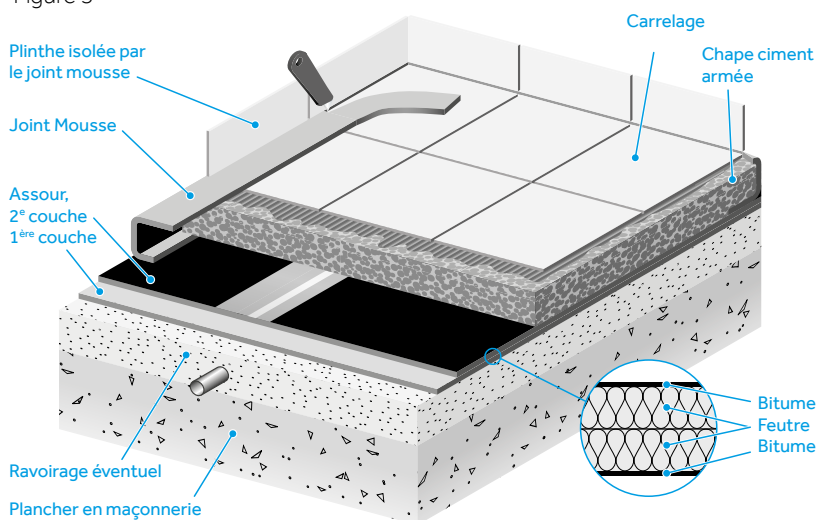


Figure 5



## 5. Épaisseurs des chapes

Les épaisseurs sont :

- ▶ de 5 cm sur sous-couche SC1 ;
- ▶ de 6 cm sur sous-couche SC2.

L'amendement du 1<sup>er</sup> mai 2015 du DTU 26.2 permet de supprimer l'emploi des treillis soudés ou des

fibres dans les chapes.

## 6. Points particuliers

Un soin important doit être pris dans le traitement de ces points particuliers : il y a des performances acoustiques et mécaniques finales de l'ouvrage.

Par exemple, une plinthe en contact direct avec le revêtement de sol constitue un **pont phonique** : celui-ci détruit à **80 % l'efficacité acoustique** du sol flottant (figures 6 et 7).

### 6.1 RELEVÉ PÉRIPHÉRIQUE EN MUR OU CLOISON (FIGURES 4 ET 5)

Il est obligatoire et permet une désolidarisation des parois verticales vis-à-vis de la chape, dalle ou le mortier de scellement.

Il est effectué :

- ▶ soit avec le Joint Mousse de 100 mm proposé par Siplast qui est adhésif pour faciliter sa mise en œuvre ;
- ▶ soit directement avec l'Assour de partie courante, en prenant soin de marquer l'angle lors de la pose.

### 6.2 MISE EN PLACE DES PLINTHES

**A.** Les plinthes ne doivent pas transmettre les chocs à l'ossature de l'immeuble.

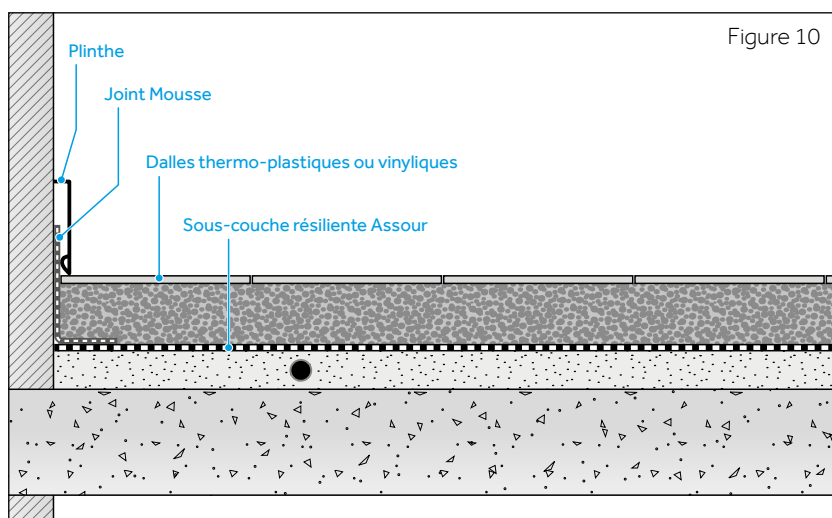
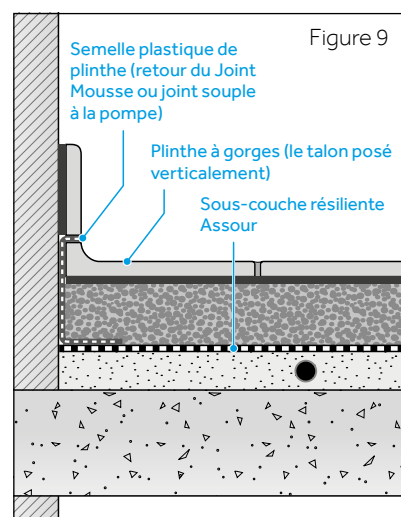
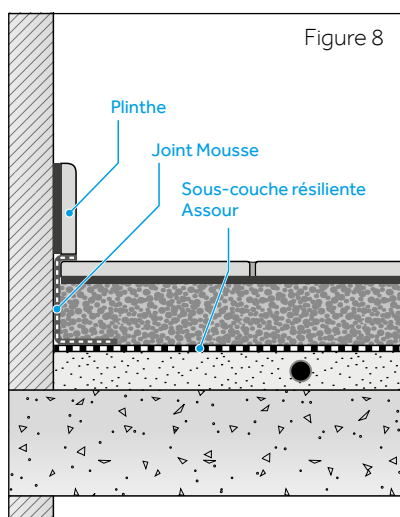
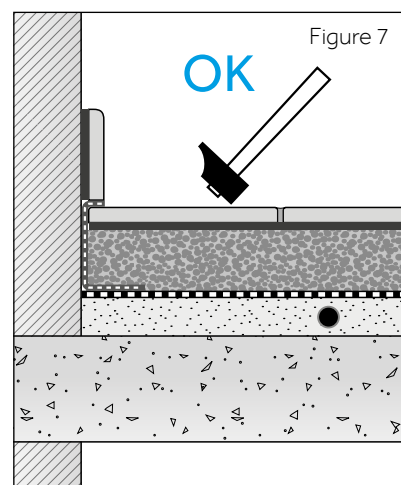
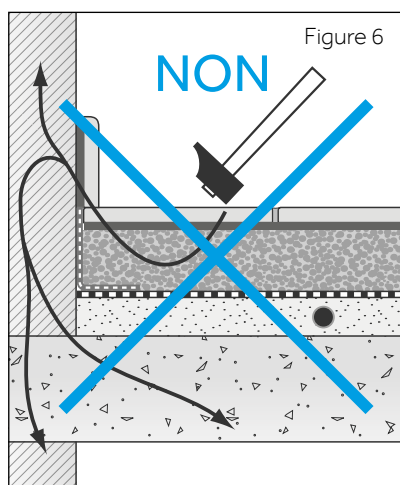
Pour ce faire, elles sont désolidarisées du sol flottant par l'intermédiaire :

- ▶ du Joint Mousse ;
- ▶ ou du relevé en Assour de partie courante.

**Nota :** laisser un intervalle libre entre plinthe et revêtement de sol est dangereux : les gravats de chantier ou même n'importe quel corps dur qui s'y bloque par la suite constituent un pont phonique.

**B.** Les joints sont fonction des plinthes

- Plinthes en carreaux de grès « droites », cf. figure 8 ;
- Plinthes « à gorges », cf. figure 9 ;



- Plinthes en plastique, cf. figure 10.

Avec la plinthe en plastique, la semelle de plinthe peut être sup-

primée et le Joint Mousse n'est pas rabattu.

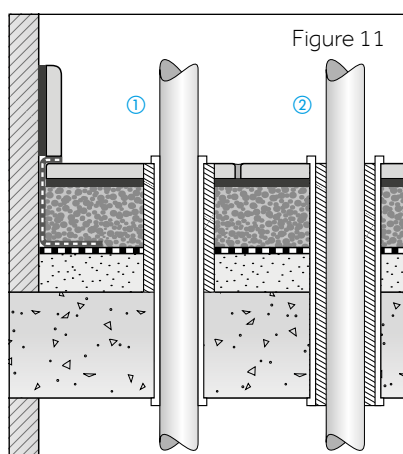


Figure 11

### 6.3 DÉSOLIDARISATION DES CANALISATIONS (FIGURE 11)

Une canalisation qui traverse le plancher support et le sol flottant crée un pont phonique qui annule pratiquement l'effet de ce dernier. Le fourreau réglementaire qui permet à la canalisation de se dilater est rigide.

Flottant presque toujours, il est coincé entre la canalisation, le sol et le plancher porteur, d'où un pont phonique qui détériore l'efficacité du sol flottant.

**Solution 1 :** le fourreau est habillé, uniquement sur la hauteur du sol flottant, d'une bande de joint auto-collant ou d'un manchon résilient mou.

**Solution 2 :** la canalisation, à l'intérieur du fourreau et sur toute l'épaisseur du sol est habillée d'un manchon résilient compact.

Après la pose du revêtement d'usure, araser l'habillage du fourreau ou de la canalisation.

### 6.4 DÉSOLIDARISATION DES HUISSERIES (FIGURE 12)

Les huisseries ne doivent pas non plus constituer un pont phonique entre le sol, le plancher support et les murs.

Le Joint Mousse utilisé pour désolidariser le sol flottant des murs et cloisons, sera utilisé ici pour habiller soigneusement l'huisserie sur la

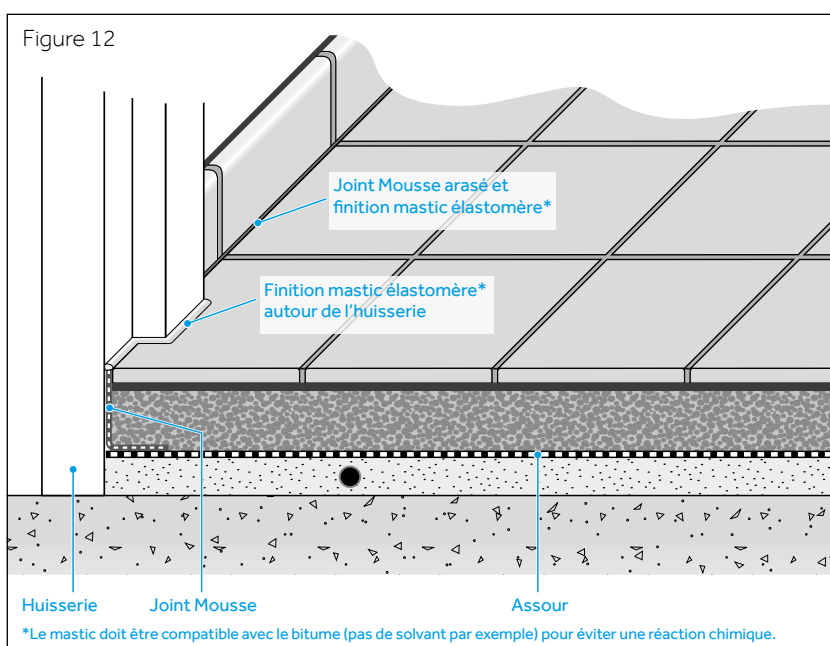


Figure 12

\*Le mastic doit être compatible avec le bitume (pas de solvant par exemple) pour éviter une réaction chimique.

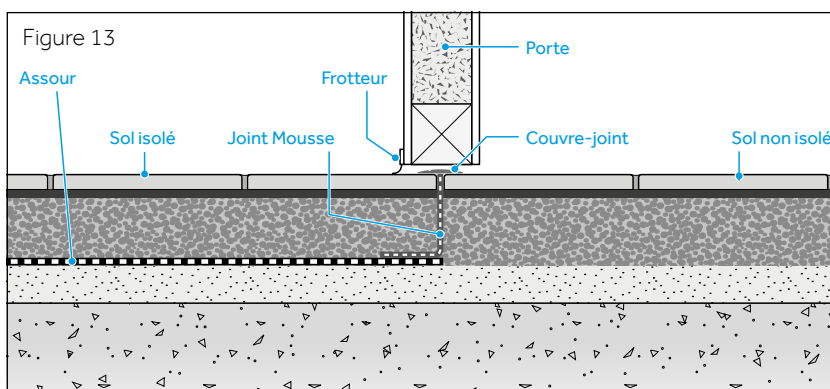


Figure 13

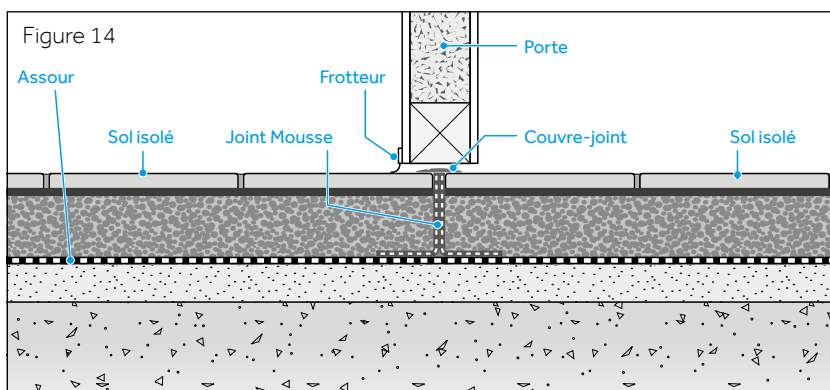


Figure 14

hauteur allant du plancher support au niveau supérieur du revêtement de sol.

### PASSAGE D'UNE PORTE - RACCORD

Raccord entre partie isolée et partie non isolée (cf. figure 13). Toute liaison rigide doit donc être évitée entre

partie isolée et partie non isolée. Raccord entre deux parties isolées (cf. figure 14).

Raccord entre parquet isolé et sol non isolé (cf. figure 15). La lambourde repose sur la couche Assour de partie courante pour le joint vertical. Même chose pour le plancher sur la lambourde : se servir de la bande d'Assour pour le joint vertical.

## 6.5 SEUIL DE PORTES

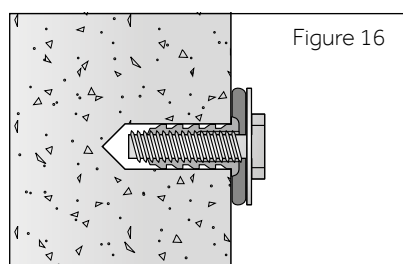
La RA demande une coupure ou désolidarisation entre les appartements d'un collectif et les communs tels que couloirs, hall d'entrée etc. Cela suppose une désolidarisation à l'aide de joint mousse au niveau des seuils de porte.

Exemple de raccords : figures 13 et 14.

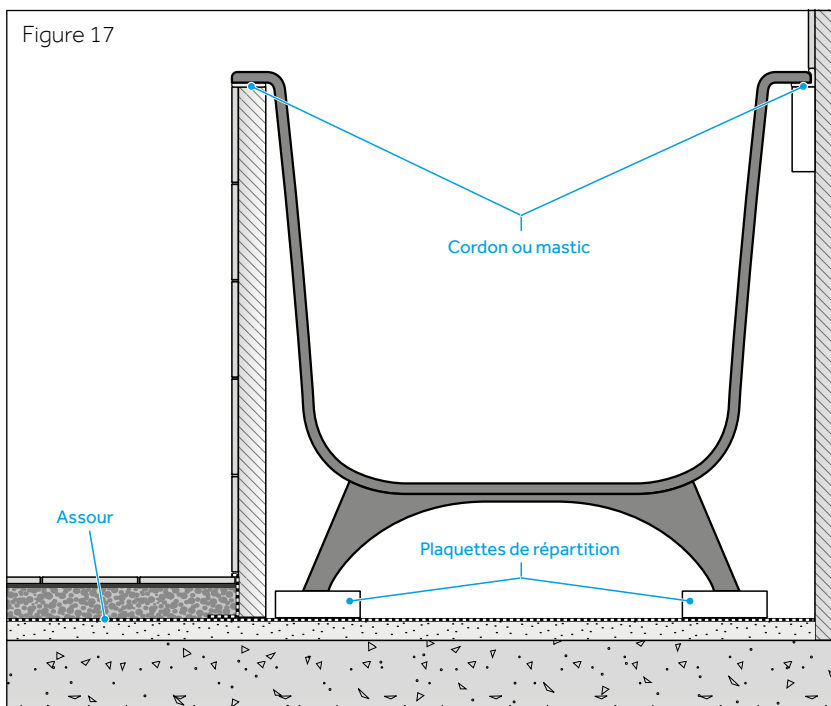
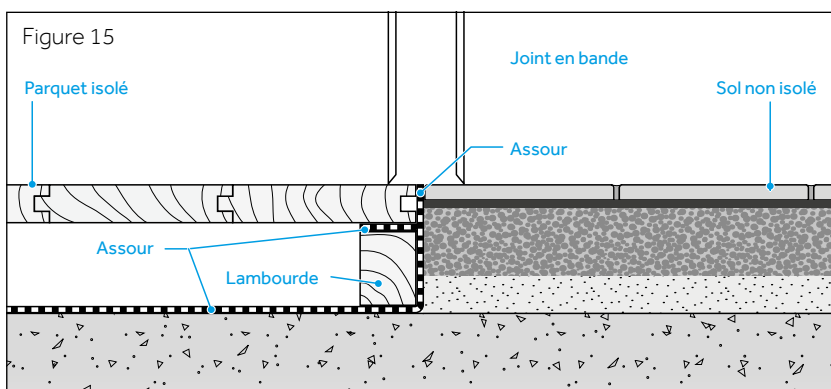
## 6.6 APPAREILS SANITAIRES

D'une façon générale, les appareils sanitaires ne doivent pas créer un pont phonique entre le revêtement du sol flottant et l'ossature de l'immeuble.

Fixations : on utilise des chevilles et des semelles souples (cf. figure 16).



Joints : les appareils sont désolidarisés des murs et des cloisons par des mastics à élasticité permanente ou des cordons résilients (cf. figure 17).



## LA BAIGNOIRE

■ On dresse l'ébauche du muret sur lequel viendra finir le sol flottant ; en effet, il serait trop difficile de réaliser un bon sol flottant sous la baignoire.

■ On dispose la sous-couche résiliente à l'emplacement réservé pour la baignoire. Des plaquettes de répartition (fonte, brique pleine, etc.) empêchent le poinçonnement par les pieds de la baignoire.

■ On désolidarise les joints baignoire-muret et baignoire-murs par mastic ou cordon résilient.

# 7. Superposition de sous-couches acoustiques et thermiques ou superposition de deux sous-couches acoustiques

**L'isolant acoustique est posé sous l'isolant thermique.**

Cette superposition n'est possible que si la somme des deux indices

accolés au « a » ou « b » de la classe des isolants est inférieure ou égale à 4.

L'ouvrage au-dessus répondra aux spécifications de la classe SC2,

c'est-à-dire une chape de 6 cm minimum.

**Icopal SAS**

23-25 avenue du Docteur Lannelongue

75014 Paris

Tél. +33 (0)1 40 84 68 00

Fax. +33 (0)1 40 84 66 59

Filiale du groupe Standard Industries, le groupe BMI est le plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité en Europe. Avec 128 sites de production et des activités en Europe, dans certaines régions d'Asie et en Afrique du Sud, la société possède plus de 165 ans d'expérience. Plus de 9 500 employés proposent aux clients des marques bien établies comme Braas, Monier, Icopal, Bramac, Cobert, Coverland, Klöber, Monarflex, Redland, Siplast, Vedag, Villas, Wierer et Wolfen. Le siège du groupe BMI est basé à Londres.

Pour en savoir plus : [www.bmigroup.com](http://www.bmigroup.com).